

Rédiger ses contrats en anglais

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Contract managers – Avocats

PRÉ-REQUIS

Avoir un bon niveau en anglais et une bonne connaissance de la terminologie applicable aux contrats ou avoir suivi la formation :

🔗 [International contracts : best practices and drafting methods \(12606\)](#)

NIVEAU D'EXPERTISE

Expertise

LES POINTS FORTS

Formation dispensée en anglais permettant aux participants de s'entraîner à la rédaction des différentes clauses contractuelles identifiées

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre

Code
1767

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
2 087 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Rappeler les principes précédant à la rédaction de contrats à l'aune du droit anglo-saxon
- Rédiger les clauses essentielles d'un contrat en anglais
- Maîtriser les formules utilisées dans un contrat en anglais

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

- Nota Bene : The seminar will have a practical purpose with participants required to draft each of the discussed contract provisions

The essential elements of Common Law contracts

- Drafting negotiation documents
- Description of the parties
- Recitals and definitions
- Subject matter, duration clause
- Representations & warranties
- Rights of third parties
- Non-conformity of goods to contract
- Exoneration of responsibility/liquidated damages, punitive damages and penalties
- Release waiver of responsibility/indemnity hold harmless/knock for knock clauses
- Force majeure, frustration and economic hardship
- Non-disclosure clause/agreement
- End of a contract : expiry, termination and vitiation

Legalese and others issues

- The role of « legalese »
- Should we draft with « shall » when creating obligations?

satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service

- ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10

- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

- Good faith, reasonable, best « endeavours » : are they worth drafting?
- Conditions subsequent/precedent and creating exceptions to previously established duties

Boilerplate clauses

- Applicable jurisdiction – arbitration, mediation, conciliation, national jurisdictions debate
 - Blue pencil clauses and the matter of severability
 - Non-assignment clauses
 - Legal fees clause
 - Time is of the essence clauses
 - Non-waiver clauses
 - Non-competes clauses
 - Anticipating the « battle of the forms »
- Traduction du programme en français
- Nota Bene : Formation opérationnelle permettra aux participants de s'entraîner à la rédaction des différentes clauses contractuelles identifiées

Les éléments essentiels des contrats de Common Law

- Rédaction de documents de négociation
- Description des parties
- Préambules et définitions
- Objet, clause de durée, clauses de résiliation
- Déclarations et garanties
- Droits des tiers
- Non-conformité des marchandises au contrat
- Exonération de responsabilité, dommages et intérêts forfaitaires/punitifs, pénalités
- Clause de renonciation à responsabilité, d'indemnisation, de non-recours, clauses "knock for knock"
- Force majeure et imprévision
- Clause/convention de non-divulgence
- Risques liés au recours à des sous-traitants
- Fin de contrat : expiration, résiliation et annulation

Termes juridiques et autres problématiques

- Clarification des termes à utiliser
- Faut-il utiliser le terme « shall » pour clarifier les obligations des parties ?
- Bonne foi, comportement raisonnable, meilleurs « efforts » : faut-il les contractualiser ?
- Conditions suspensives / résolutoires, création d'exceptions à des devoirs préalablement établis

Clauses usuelles

- Jurisdiction applicable, recours à l'arbitrage, la médiation, la conciliation, les juridictions nationales

- Clauses de « blue-pencil »* (*se réfère à la pratique judiciaire permettant à une juridiction de modifier un contrat ou une clause contractuelle en supprimant ou en révisant les parties jugées inapplicables, trop générales ou déraisonnables, tout en préservant autant que possible l'intention originale des parties) et la question de la divisibilité du contrat)
- Clauses de non-cession
- Clause relative aux honoraires d'avocat
- « Time is the essence » clause* (*se réfère à la précision apportée à un contrat ou à une obligation selon laquelle « time is of the essence » consistant à faire du respect du calendrier contractuel un élément essentiel du contrat pour les parties)
- Clauses de non-renonciation
- Clauses de non-concurrence
- Anticiper la « bataille des conditions générales » (connue sous le nom de « battle of the forms », désignant le conflit résultant de l'emploi multilatéral de conditions générales contractuelles en contradiction entre elles)

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... _____

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

...

PARIS

- 12-13 Oct. 2026
- 1-2 Déc. 2026

A DISTANCE

- 12-13 Oct. 2026
- 1-2 Déc. 2026

